

**ACTES**  
de la *Conférence nationale*  
et  
du 13<sup>e</sup> colloque de l'AQPC

---

*Les collèges,  
une voie essentielle de développement*

**La philosophie dans l'approche-  
programme**

par

**Yves HÉBERT,**  
professeur  
Collège Ahuntsic  
**Marcel SYLVESTRE,**  
professeur  
Collège Joliette - De Lanaudière

Association québécoise  
de pédagogie collégiale



Cégep de Chicoutimi



Fédération  
des cégeps



*Atelier JA1.8*

---

## PRÉSENTATION

*«Évacuer toute réflexion sur l'établissement et le projet social d'éducation est peut-être un des pièges de l'approche-programme, dont il faut bien se garder» (Sophie Dorais, 1992)*

Quelle est la place de la philosophie dans les programmes d'études du collégial? Puisque l'ensemble des enseignantes et des enseignants en philosophie et leur coordination provinciale ont investi beaucoup d'énergie et de temps à mettre sur pied une séquence d'habiletés intellectuelles et de contenus minimaux communs, nous étions intéressés à voir dans quelle mesure il était possible d'arrimer cet effort à une perspective d'approche programme, notion véhiculée dans le réseau collégial ces dernières années.

Mais nous avons vu notre recherche se modifier en fonction d'événements qui touchaient directement notre démarche. Rappelons l'annonce, en première page du quotidien La Presse, le 13 février 1993, de la disparition des cours de philosophie. Rien de moins! Dans les fuites, il existait bien des cours thématiques pouvant être donnés par des professeurs de philosophie, mais il n'était plus question de la séquence proposée par notre coordination provinciale. Aussi, nous avons dû nous pencher sur les visées de la réforme au collégial pour voir dans quelle mesure il fallait corriger le tir. Puis, le dépôt du projet de loi, par la diminution des cours de philosophie et par la répartition nouvelle qu'il propose, a renforcé cette nécessité de modifier notre problématique de départ. Selon cette répartition, le projet de réforme de la Ministre suggère qu'un cours de philosophie soit assujéti «aux intérêts propres des programmes ou de groupes de programmes» («DES COLLEGES POUR LE XXI<sup>e</sup> SIECLE, 1993:21).

Dans ce contexte, nous avons cru nécessaire de réaménager notre projet. Nous vous proposons donc la démarche suivante. Dans un premier temps, comme prévu initialement dans notre projet, nous définissons les notions de programme et d'approche programme à l'aide desquelles nous proposons une démarche susceptible de servir de fil conducteur à nos discussions en vue, dans un deuxième temps, de saisir la place de la discipline PHILOSOPHIE dans un programme d'études.

## PREMIÈRE PARTIE: DÉFINITIONS ET DÉMARCHE

La notion d'approche programme, autour de laquelle le milieu collégial disserte et «colloque» depuis quelques années, en est une des plus ambiguës. La multiplicité des définitions ressort du domaine de la rhétorique; elles varient selon les auditoires auxquels on s'adresse, elles visent à séduire, à convaincre l'auditeur dans le but d'influencer son action. Nous ne prétendons pas échapper à ce constat mais nous croyons que ces ambiguïtés tiennent à des enjeux politiques.

Aussi, nous soumettons à la discussion quelques remarques visant à dissiper certaines confusions touchant les notions de programme et d'approche programme dans le but de fixer les limites de leur utilisation et d'en tirer quelques applications pratiques.

Une question se présente à nous. Y a-t-il une distinction entre programme et approche programme?

L'ensemble des intervenants et intervenantes du milieu reconnaît la pertinence et la légitimité du programme d'études comme structure de base de l'enseignement collégial. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il y ait univocité des discours ni que nous ayons pleinement pris en considération les implications qui en découlent.

Pour notre part, nous convenons de retenir comme définition d'un **PROGRAMME**: «un ensemble intégré de cours conduisant à la réalisation d'objectifs généraux et particuliers de formation»<sup>1</sup>. Pour désigner le «programme», certaines personnes se réfèrent à la spécialité de l'étudiant ou de l'étudiante. Trop souvent, lorsqu'il est question de programme, on néglige de prendre en considération toutes les composantes d'un programme. Les cours communs obligatoires et les cours complémentaires sont laissés pour compte. Trop souvent, les programmes sont conçus par les enseignants et les enseignantes des disciplines de la spécialité; ceux-ci se perçoivent comme les seuls et uniques responsables du programme. Cette confusion des termes n'est pas anodine, mais le reflet d'une réalité pédagogique.

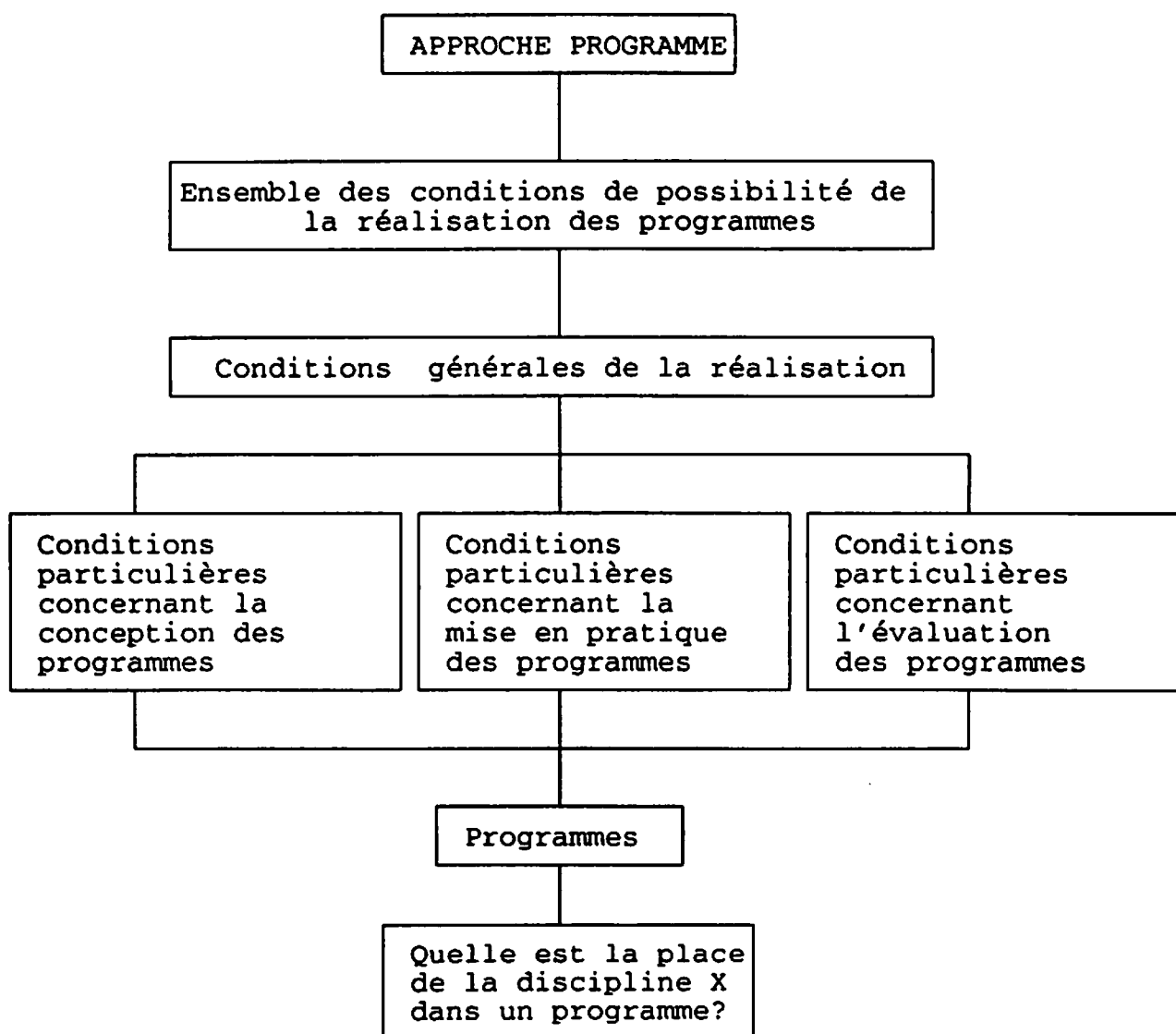
Par ailleurs, parler d'approche programme ne peut avoir de sens et d'intérêt que dans la mesure où ce terme se distingue et se spécifie par rapport à celui de programme.

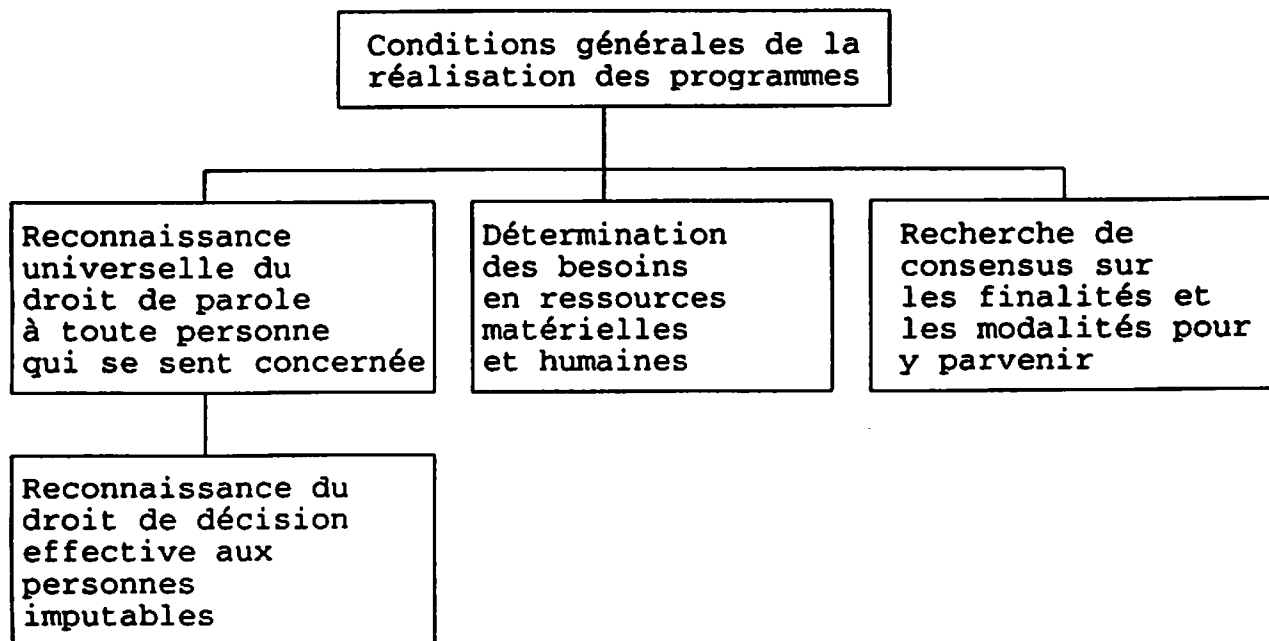
---

<sup>1</sup>. Edition commentée du Règlement sur le régime pédagogique du collégial, Québec, 3e trimestre, 1984.

Beaucoup de choses que l'on pense, que l'on dit de l'approche programme, devraient, nous semble-t-il, se rapporter au programme. Quand on parle d'approche programme en termes "d'état d'esprit" ou de "mode de gestion", c'est de la nature même d'un programme dont il est question.

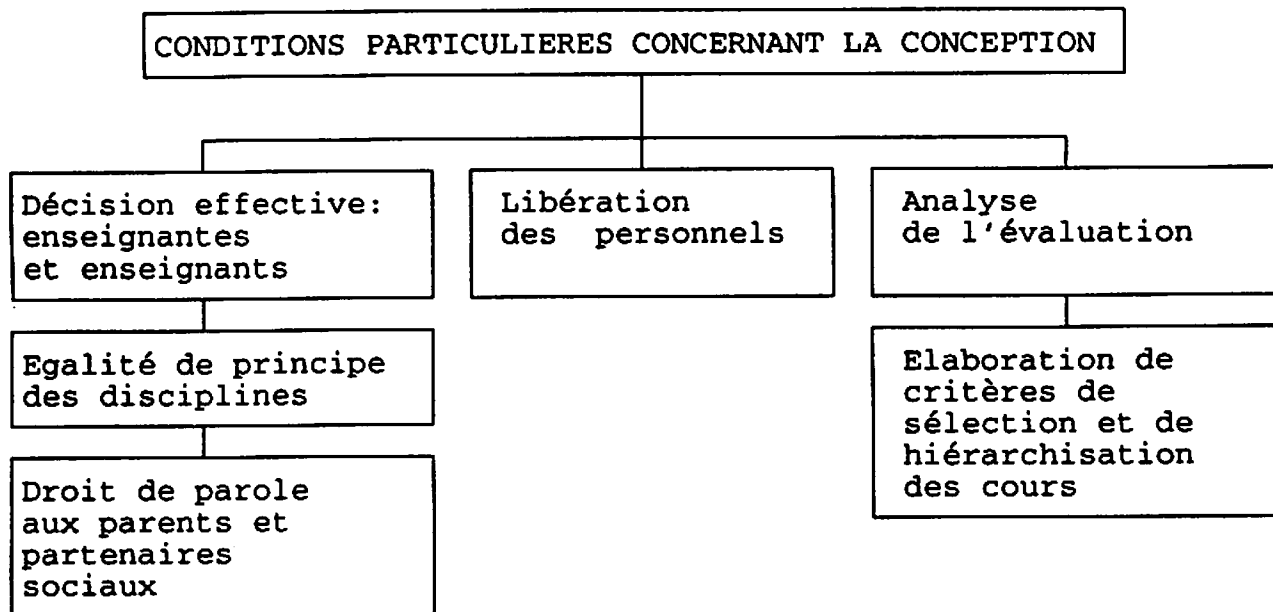
Nous proposons donc de limiter l'utilisation de la notion d'**APPROCHE PROGRAMME** à l'ensemble des conditions de possibilité de la conception, de la mise en application et de l'évaluation d'un programme. L'approche programme se présente alors comme une approche rationnelle de la discussion visant à rendre explicites les principes et les règles de la prise de décision.





**TABLEAU INDICATEUR DE QUELQUES FINALITÉS DU COLLÉGIAL**

CHOIX POSSIBLES	ORDRE DE PRIORITE
Poursuivre le développement de l'autonomie des individus	
Parfaire la formation civique de l'individu	
Répondre aux besoins de formation des étudiantes et des étudiants	
Dispenser la formation nécessaire à l'exercice d'une profession	
Parfaire la culture de l'individu	
Répondre aux besoins de formation continue	
Eveiller l'esprit critique en regard des savoirs	
Autres catégories:	

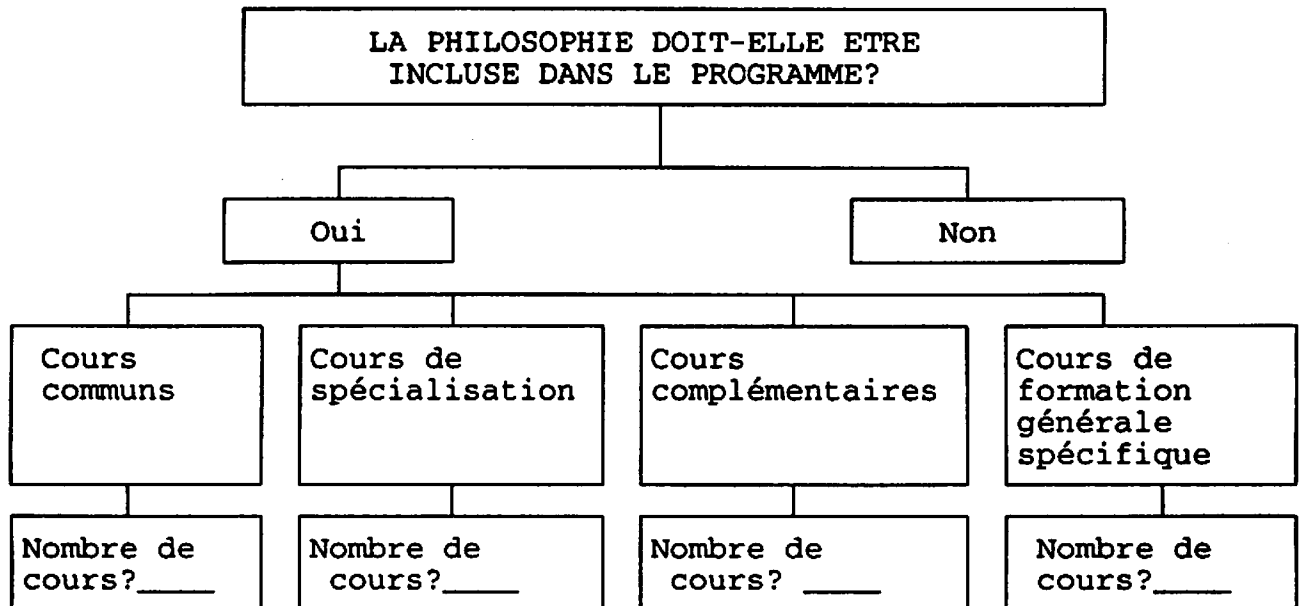


**DEUXIÈME PARTIE: LA PLACE DE LA PHILOSOPHIE DANS LES PROGRAMMES**

***TABLEAU INDICATEUR DE QUELQUES FINALITÉS DE LA PHILOSOPHIE***

CHOIX POSSIBLES	ORDRE DE PRIORITE
Développer des habiletés intellectuelles	
Réfléchir sur des grandes questions métaphysiques	
Connaître des doctrines philosophiques contemporaines	
Apprendre une histoire de la philosophie	
Rechercher des valeurs pour une vie heureuse	
Réfléchir sur des thèmes contemporains	
Intégrer une tradition du questionnement philosophique	
Réfléchir sur des connaissances scientifiques	
Autres catégories:	

**LA PLACE DE LA PHILOSOPHIE DANS LA STRUCTURE D'UN PROGRAMME  
D'ETUDES DU SECTEUR PRE-UNIVERSITAIRE**

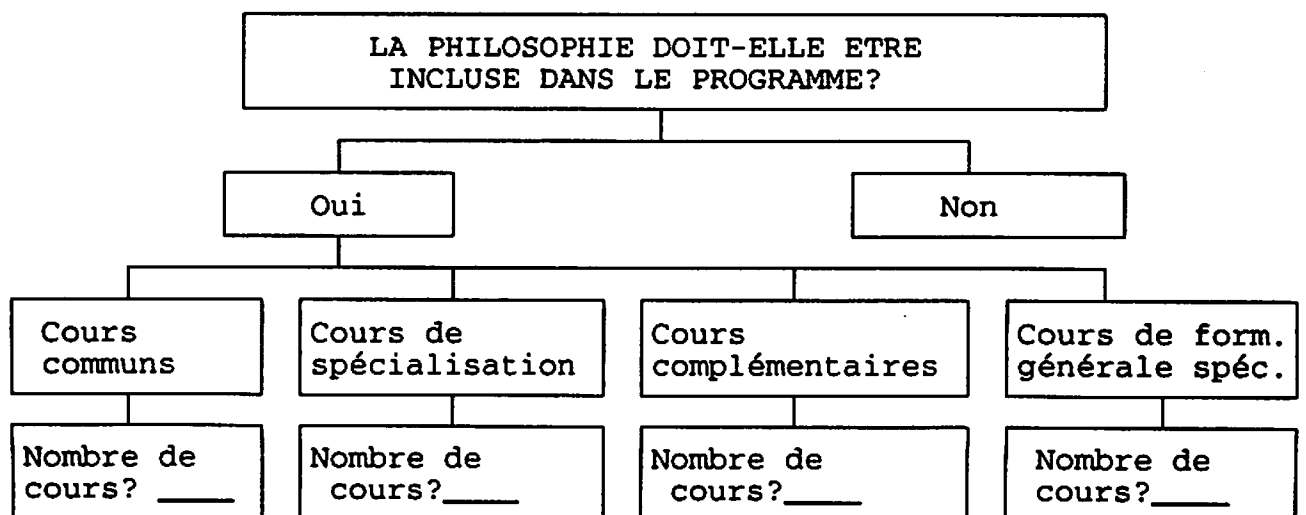


Les cours de philosophie devraient-ils constituer une séquence?

OUI \_\_\_\_

NON \_\_\_\_

**LA PLACE DE LA PHILOSOPHIE DANS LA STRUCTURE D'UN PROGRAMME  
D'ETUDES DU SECTEUR PROFESSIONNEL**



Les cours de philosophie devraient-ils constituer une séquence?

OUI \_\_\_\_

NON \_\_\_\_

## CONCLUSION

Quant à la place de la philosophie dans les programmes, le groupe de recherche a dégagé deux points de vue opposés.

Le premier considère que les cours de philosophie doivent être les mêmes pour tous les étudiants et les étudiantes, indépendamment de leur programme, qu'il soit pré-universitaire ou professionnel. Dans cette optique, la contribution de la philosophie aux programmes ne veut en aucun cas dire que ses contenus doivent se soumettre aux cours de spécialisation. D'ailleurs, lors d'une demi-journée pédagogique que notre collègue a tenu sur l'approche programme, bon nombre d'intervenants et d'intervenantes ont souligné l'importance des cours de philosophie pour la culture générale de leurs étudiants et étudiantes. En somme, ce premier point de vue considère que le rôle joué par la philosophie depuis 25 ans doit être maintenu.

Le second point de vue considère que les cours de philosophie peuvent s'arrimer davantage à des programmes spécifiques, sans remettre en cause cependant l'idée d'une formation commune à tous les étudiants et étudiantes. L'harmonisation des contenus philosophiques avec des programmes spécifiques semble souhaitable, mais elle exige peut-être la formation de groupes homogènes.

Et quel est le choix de la Ministre? Avec sa nouvelle distribution selon les blocs A et B, n'a-t-elle pas choisi une voie mitoyenne?



**BIBLIOGRAPHIE**

- Commission des affaires pédagogiques, CADRE DE REFERENCE POUR LES CONCEPTS DE PROGRAMME, APPROCHE-PROGRAMME ET GESTION DES PROGRAMMES, Fédération des Cégeps, juin 1988
- Direction générale de l'enseignement collégial, EDITION COMMENTEE DU REGLEMENT SUR LE REGIME PEDAGOGIQUE DU COLLEGIAL
- Dorais, Sophie, DOSSIER POUR L'ANIMATION ET LE PERFECTIONNEMENT DANS UNE PERSPECTIVE D'APPROCHE-PROGRAMME, 1992
- Gouvernement du Québec, RAPPORT PARENT, 1963
- Morin, Bernard, LE PROGRAMME D'ETUDES ET LA FORMATION FONDAMENTALE, revue Pédagogie Collégiale, octobre 1988
- Robillard, Lucienne, DES COLLEGES POUR LE XXIe SIECLE, Gouvernement du Québec, 1993

## ANNEXE

